

En collaboration avec :

L'Agence régionale de santé Guyane et sa Cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires, l'infirmière régionale de Veille Sanitaire Hospitalière, le réseau de médecins généralistes sentinelles, les services hospitaliers (service des maladies infectieuses, urgences, laboratoires, services d'hospitalisation), Pôle des Centres délocalisés de prévention et de soins, le CNR Arbovirus de l'Institut Pasteur de la Guyane, les laboratoires privés de biologie médicale et tous les professionnels de santé qui participent à la surveillance épidémiologique.



Synthèse de la situation épidémiologique

En semaines 33 et 34, 144 cas confirmés de dengue ont été identifiés sur plusieurs communes contre 169 au cours des deux semaines précédentes. Plus de 65% des cas résidaient dans le secteur des Savanes, principalement à Kourou où la circulation du virus demeure intense : **l'épidémie se poursuit sur le secteur des Savanes**. Une légère tendance à la baisse des cas est observé en S34 mais celle-ci devra se confirmer dans les prochaines semaines. Les passages aux urgences pour syndrome évocateur de dengue représente toujours près de 10% de l'activité des urgences au CHK.

La situation est stable dans les autres secteurs. Des foyers actifs sont recensés à Saint Laurent du Maroni, Cayenne, Rémire-Montjoly, Grand-Santi et Matoury.

Pour rappel, afin de pouvoir évaluer au mieux la situation épidémiologique, il est important de prescrire une recherche biologique de la dengue pour tout cas cliniquement évocateur de dengue, préférentiellement par RT-PCR (voir définitions de cas et préconisations en page 2).

Chiffres clés au 31 août 2023

- 62 cas biologiquement confirmés en S34 vs 82 en S33
- 36 passages aux urgences en S34 vs 42 en S33
- Secteur des Savanes : épidémie en cours avec 55% des cas confirmés en Guyane et 31 passages aux urgences au CHK en S34 vs 38 en S33
- Foyers actifs : 3 à Saint-Laurent du Maroni, 2 à Cayenne, 2 à Rémire-Montjoly, 1 à Grand-Santi et 1 à Matoury

Situation épidémiologique en S33 et S34 - données arrêtées au 27 août 2023

Après s'être stabilisé au cours des 2ème et 3ème semaines d'août (S32 et S33), le nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue a diminué en S34 avec respectivement 270 et 220 cas estimés (Figure 1). Cette diminution concerne principalement Kourou.

En S34, le nombre de cas biologiquement confirmés de dengue suit la même tendance qu'en médecine de ville avec une tendance à la baisse (62 cas vs 82 en S33). Cette diminution concerne uniquement Kourou (Figure 1).

Le sérotype DEN-3 a été identifié pour 96% des cas confirmés ayant bénéficié d'un sérotypage en S33 et S34 (n=112), le DEN-1 pour près de 1% d'entre eux et le DEN-2 pour 3% d'entre eux.

Parmi les 144 cas confirmés sur les deux dernières semaines pour lesquels la commune de résidence est connue, 16 ont été recensés sur le Littoral Ouest, 23 sur

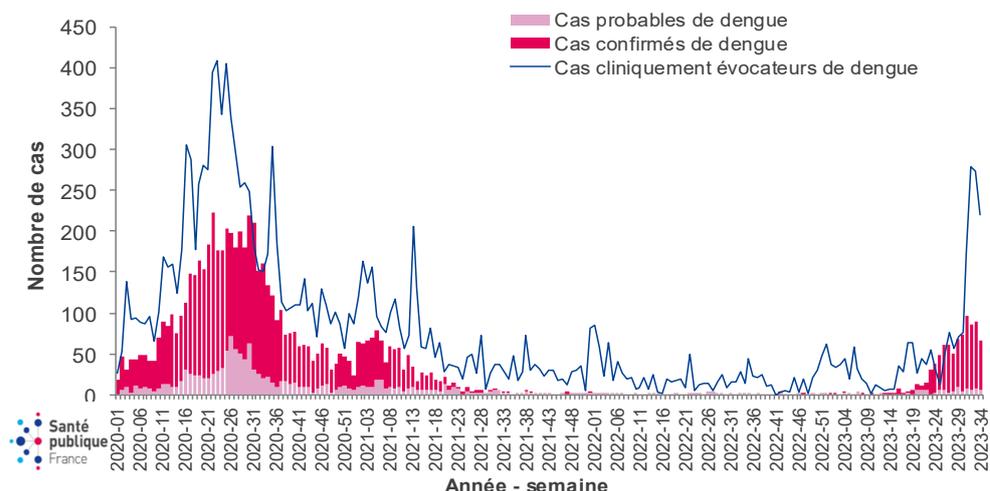
l'île de Cayenne, 95 dans le secteur des Savanes et trois sur le Maroni.

L'épidémie se poursuit sur le secteur des Savanes (plus de détails en page 2).

Deux nouveaux foyers épidémiques ont été identifiés au cours des deux dernières semaines, l'un à Rémire-Montjoly et le second à Saint-Laurent du Maroni.

Le nombre de passages aux urgences pour dengue se maintient à un niveau élevé au cours des deux dernières semaines avec 42 passages en S33 et 36 en S34 (représentant 3,5% et 3,2% de la part d'activité des passages aux urgences). Ce nombre concerne principalement le CHK avec respectivement 38 et 31 passages en S33 et S34. La situation reste calme au CHC et au CHOG.

Figure 1. Nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue ayant consulté en médecine de ville ou dans un centre de santé et nombre de cas probables et confirmés de dengue, Guyane, depuis janvier 2020 (Source : Réseau des médecins sentinelles/Araveg, Centre délocalisés de prévention et de soins, Laboratoires de ville et hospitaliers, Centre national de référence des Arbovirus/IPG - Exploitation : Santé publique France)



Secteur des Savanes - données arrêtées au 27 août 2023

L'épidémie se poursuit sur le Secteur des Savanes au cours des deux dernières semaines : 335 cas évocateurs en S33 et S34 contre 298 en S31 et S32.

Les données biologiques reflètent une circulation active du virus de la dengue avec 95 cas confirmés au cours des deux dernières semaines (vs 111 en S31 et S32). Les deux dernières semaines, la majorité (98%) des cas confirmés répertoriés dans le secteur des Savanes (n=93), résidaient à Kourou. Parmi les cas confirmés résidant sur le secteur des Savanes ayant bénéficié d'une recherche de sérotype (n=87), tous étaient de sérotype DEN-3.

Le nombre de passages aux urgences du CHK est stable au cours des deux dernières semaines avec 69 passages

enregistrés au total sur 15 jours (vs 60 en S31 et S32). Parmi ces passages, 10 ont fait l'objet d'une hospitalisation en S33 et S34 (vs 17 en S31 et S32). La part d'activité de la dengue dans les passages aux urgences est élevée semaines avec une part de 11,1 % en S33 et 9,8 % en S34 (Figure 3).

L'évolution des indicateurs au cours des deux dernières semaines confirme la poursuite de la situation épidémique de la dengue sur le secteur des Savanes, qui touche plus particulièrement la commune de Kourou avec une tendance récente à la diminution qui reste à confirmer les prochaines semaines.

Figure 2. Nombre hebdomadaire estimé de cas cliniquement évocateurs de dengue ayant consulté en médecine de ville ou dans un centre de santé et nombre de cas probables et confirmés de dengue, Secteur des Savanes, Guyane, à partir de janvier 2020

(Source : Réseau des Médecins Sentinelles/Araveg, Centre délocalisés de prévention et de soins, Laboratoires de ville et hospitaliers, Centre national de référence des Arbovirus/IPG—Exploitation : Santé publique France)

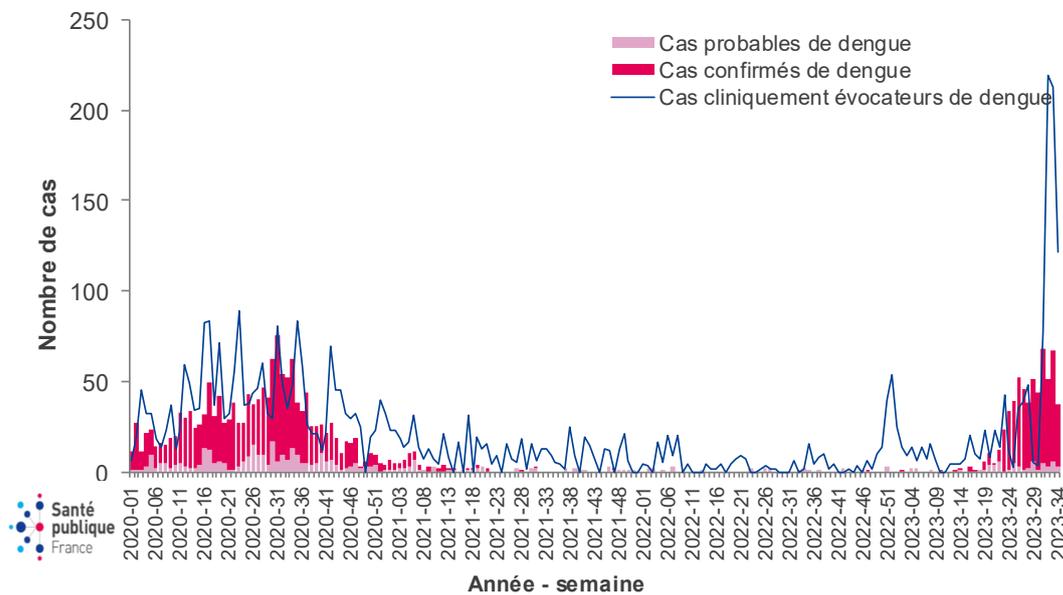
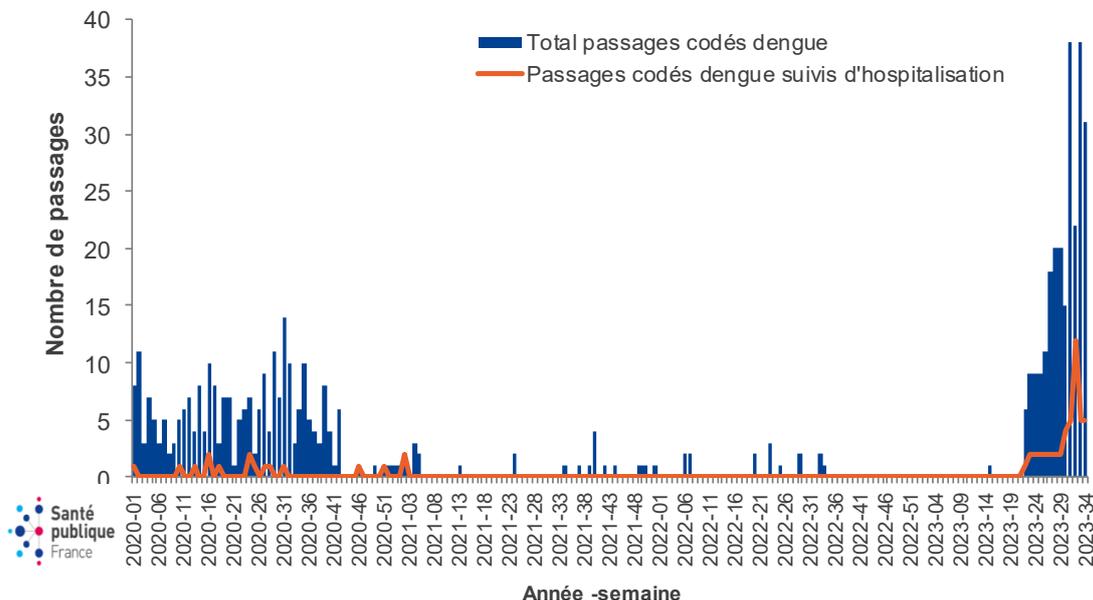


Figure 3. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour dengue tous âges, Centre hospitalier de Kourou, Guyane, à partir de janvier 2020 (Source : Sursaud® - Exploitation : Santé publique France)



PRÉCONISATIONS

TOUT cas cliniquement évocateur de dengue doit faire l'objet d'une recherche biologique :

- par RT-PCR : de J1 à J7 suivant la date de début des signes
- par sérologie : à partir de J5
- indiquer la date de début des symptômes sur l'ordonnance.

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des arboviroses transmises par le moustique *Aedes aegypti* qui représente une menace constante en Guyane. Ce moustique domestique se reproduit essentiellement dans les petites collections d'eau claire, à l'intérieur ou autour des habitations. La lutte contre la dengue repose sur des mesures individuelles et collectives dont certaines sont décrites ci-après.



Citer ce document
Dengue. Point
Epidémiologique,
Guyane, 31 août 2023.
Santé publique France
-Guyane 3p.

Directrice de la
publication
Laëtitia Huiart

Comité de rédaction
Marie Barrau
Luisiane Carvalho
Marion Guyot
Tiphonie Succo

Equipe de Santé
publique France en
Guyane
Marie Barrau
Luisiane Carvalho
Sophie Devos
Gwladys Gbaguidi
Marion Guyot
Lindsay Ouemba
Tiphonie Succo

Santé publique France
Guyane
66, avenue des
Flamboyants
97 300 Cayenne

Contact presse
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion Santé
publique France
12 rue du Val d'Osne
94 415 Saint-Maurice
Cedex
www.santepubliquefrance.fr

Date de publication
31 août 2023

DÉFINITIONS DE CAS

Cas cliniquement évocateur de dengue : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ de début brutal évoluant depuis moins de 10 jours, accompagnée d'un syndrome algique (céphalées \pm arthralgies \pm myalgies \pm lombalgies) en l'absence de tout point d'appel infectieux.

Cas probable : détection d'IgM dengue sur un seul prélèvement (y compris par test de diagnostic rapide (TDR)).

Cas confirmé : détection du génome viral par RT-PCR ou détection d'antigène viral NS1 (y compris par TDR).